N° 135 - 27 FEVRIER 1979

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

Répondeur (78) 60.17.74

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS

LA RESISTANCE DES TAVELURES A CERTAINS FONGICIDES CURATIFS (d'après des indications fournies par M. OLIVIER - I.N.R.A. ANGERS).

Par rapport aux années précédentes, l'année 1978 a été particulièrement favorable au développement des tavelures en toutes régions. Les attaques graves sont heureusement restées un fait minoritaire, souvent dû à une mauvaise mise en oeuvre de la lutte contre les contaminations primaires.

Cependant, à partir de plusieurs vergers répartis dans toute la France, on a isolé des souches résistantes de tavelure du pommier (et du poirier dans une moindre mesure qui résistent à des doses élevées des trois benzimidazoles utilisés : benomyl, methylthiophanate et carbendazime. A titre d'exemple, les souches 1977 (ou issues de collection) sont tuées si on ajoute au milieu de culture 1 ppm d'un quelconque des trois fongicides cités. Les souches 1978 dites "résistantes", non seulement ne sont pas tuées à 100 ppm, mais leur vitesse de croissance n'est pas réduite de moitié. Par ailleurs dans un verger où on notait fin mai 10 % de conidies "résistantes", la poursuite des pulvérisations avec un benzimidazole a conduit fin juin à un niveau de 100 %.

Cette situation n'est pas exceptionnelle. Ces phénomènes de résistance sont apparus chez d'autres parasites, et chez les tavelures ils sont déjà bien connus à l'étranger (Australie, USA, Allemagne, Pologne, etc ...). Les conditions climatiques des années précédentes et l'usage modéré des antitavelures qui en découlait ont peut être masqué l'expression massive d'un phénomène de résistance. On a signalé, a posteriori, ça et là, des difficultés de lutte en 1976 et 1977. Cependant en 1977, un usage plus important des benzimidazoles a été observé en particulier lorsqu'il y avait risque de dégâts de Botrytis pendant la floraison. De plus, des contaminations conidiennes de fin d'été et d'automne ont eu lieu.

En 1978, au fur et à mesure que ces phénomènes de résistance ont été mis en évidence, il fallait cesser d'employer des benzimidazoles contre des populations résistantes de tavelure. Dans tous les vergers tavelés, une lutte contre les formes hivernantes (dans les feuilles mortes avec l'urée mais aussi sur rameaux) devait être miseen place.

Pour l'année à venir, il importe d'attirer l'attention des arboriculteurs sur les dangers des calendriers basés sur la répétition d'une même matière active. Une alternance des matières actives tenant compte du cycle des parasites visés est préférable. Il faut avant tout mener une lutte préventive efficace contre les contaminations primaires. Les avertissements sont là pour aider les arboriculteurs.

L'emploi de produits classiques (manèbe, mancozèbe, captane, etc ...) et donc l'arrêt total des benzimidazoles doit être recommandé dans les vergers où l'existence d'une résistance a été démontrée en 1978. Il serait bon d'étendre cette recommandation à tous les vergers où des benzimidazoles ont été employés en 1978 et où des dégâts mêmes légers de tavelures ont été constatés.

Enfin dans les autres vergers si on veut conserver les benzimidazoles dans l'arsenal des produits utilisables en arboriculture, il serait souhaitable, au moins pour 1979, de ne pas inclure ces matières actives dans les calendriers anti-tavelure et d'en réserver l'emploi à la lutte contre les maladies de conservation (si elle s'impose et s'il n'y a pas eu de tavelure déclarée au début de l'été).

Il faut enfin signaler que des souches résistantes à la doguadine (Dodinal, Melprex) ont été isolées à l'étranger et donc qu'un usage répété de cette matière active est vivement déconseillé. Tant que l'on ne disposera pas d'un éventail de produits différents, il vaut mieux rechercher une protection préventive convenable et conserver l'intervention "curative" (au sens large) pour des cas extrêmes.

CLOQUE DU PECHER

L'évolution des germes ayant été brusquement suspendue par le refroidissement du 16 février, le traitement pourra encore être appliqué avec une efficacité convenable dès que les conditions météorologiques seront propices à son exécution. On se trouvera alors en présence des premières manifestations de la végétation, stade éminemment sensible à la maladie.

MONILIA DE L'ABRICOTIER

En raison des conditions climatiques qui ont précédé la dernière période froide, il suffira désormais d'une courte période pluvieuse pour provoquer les premières contaminations simultanément avec l'apparition des premiers stades sensibles du végétal.

En conséquence, la protection devra être assurée dès le stade B (apparition du rouge du calice au sommet du bouton).

PSYLLE DU POIRIER

Aucune éclosion de larves n'ayant été observée à partir des pontes déposées avant la période froide, le traitement d'hiver (colorant seul, aux doses indiquées précédemment) pourra encore être appliqué jusqu'au gonflement des bourgeons, mais de toutes façons après deux journées au moins de température maximale supérieure à 10°.

Dans les régions les plus tardives, cette application, effectuée dans les prochains jours, se situera à un stade moins avancé de l'évolution de l'insecte mais déjà propice à l'efficacité du traitement.

GRANDE CULTURE

INSECTES DU COLZA

Aucune intervention ne s'impose encore pour l'instant.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire Rhône-Alpes

R. GIREAU

Imprimerie de la station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription CPPAP.N°477 AD.